

d'elles-mêmes. Si vous ne pouvez pas les trouver, veuillez me donner une lettre rapportant les faits et faisant connaître quel était le contenu des lettres de M. Beaty, d'après votre souvenir.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien dévoué,
(Signé) D. E. WOODWORTH.

Voici la réponse :

MON CHER MONSIEUR, — J'accuse réception de votre lettre du 5 courant, dans laquelle vous me demandez de vous remettre les lettres que M. Beaty vous a écrites *in re* le chemin de fer Central du Nord-Ouest. Je les ai fait chercher une deuxième fois avec soin, mais on n'a pas réussi à les trouver. Je suppose qu'on les aura égarées en transportant mes papiers du département de la marine et des pêcheries. Je ferai continuer les recherches, car je présume que les documents sont d'une importance considérable pour vous dans les circonstances, vu ce qui se passe au comité des chemins de fer. Je me rappelle indistinctement le contenu des lettres, mais mon impression était (—et non pas "est" comme l'a dit l'honorable député de Grey-Est, mais "était" à l'époque de la lecture—) que vous et M. Beaty étiez les deux principaux promoteurs de l'entreprise et que vous y aviez des intérêts égaux.

Je suis,

Votre bien dévoué,
A. W. McLELAN.

Qu'est-ce que l'honorable député de Toronto-Ouest a eu à répondre à cela ? Il a dit qu'il n'y a pas un mot de vérité là-dedans et il a ajouté, d'après le rapport du *Citizen*, qu'on n'accusera pas de partialité en ma faveur :

Je n'ai jamais écrit de lettre à la connaissance de M. McLelan, qui puisse prouver que de telles négociations ont eu lieu, et conséquemment, ce monsieur ne peut pas produire de telles lettres. Il a demandé un délai de deux semaines.

Je n'ai pas pu ravoïr ces lettres, mais je sais que le ministre des finances ne les a pas. Je sais que le ministre des finances a agi à mon égard, en ce te affaire, comme il a toujours agi, honorablement et loyalement ; mais il ne s'intéressait pas particulièrement à la question et je lui ai donné les lettres à lire, parce que M. Beaty avait répété à M. Gorman, du *Globe*, et à M. McNea, du *Free Press*, de Winnipeg, les déclarations qu'il avait faites à l'honorable député de Marquette (M. Watson). Après avoir passé les lettres à M. McLelan—je demande pardon à l'honorable ministre de mentionner son nom—je lui ai demandé, peu de temps après qu'il les eût lues, si elles établissaient mes prétentions. Il m'a répondu affirmativement et il sait que mes prétentions sont celles que j'ai exposées au comité. Et qu'est-ce que dit l'honorable député de Toronto-Ouest (M. Beaty) en réponse à mes assertions ? Il dit qu'il n'y a pas un mot de vérité dans mes assertions ou dans la déclaration du ministre des finances qui me corrobore. Après cela le ministre de l'intérieur, le collègue du ministre des finances, vient affirmer que l'accusation portée contre le député de Toronto-Ouest n'est aucunement fondée. Que le ministre de l'intérieur se mette à ma place pour quelques instants. Qu'il suppose qu'il a fait une déclaration corroborée par un membre du cabinet ; qu'il suppose qu'il a fait d'autres assertions confirmées par des lettres de M. Pew et de M. McConachie, et qu'ensuite un autre membre du cabinet vienne lui dire qu'il n'y a pas un mot de vérité dans ses assertions. L'honorable ministre n'oublierait jamais cela ; cependant pour une raison que je ne puis comprendre, il s'est laissé envelopper par une obscurité profonde et il a refusé de voir les faits réels et de se les rappeler, comme s'il avait perdu la mémoire. Je crois que j'ai parfaitement prouvé ma cause, et je suis content que les faits soient consignés dans les *Débats*, car je crois qu'ils sont irréfutables.

M. Beaty dit qu'il n'a jamais vendu la charte et qu'il est aussi innocent qu'un papillon, oui, un petit papillon. Il dit qu'on l'a vilipendé. "J'aurais pu vendre la charte si j'avais voulu," s'écrie-t-il, "mais je ne voudrais pas faire une telle chose." Malheureusement pour l'honorable député de Toronto-Ouest (M. Beaty) il n'est pas sans avoir une réputation ; comme le sait le ministre de l'intérieur, l'honorable député a écrit quelque chose au sujet du "scandale du Pacifique," et des gens peu généreux, peu charitables, sans doute, prétendent qu'il a écrit pendant un temps contre la transaction et qu'il l'a approuvée ensuite. Mais, naturelle-

ment, les gens qui parlent ainsi n'ont aucun sentiment de charité. Comme je l'ai dit, l'honorable député de Toronto-Ouest a une certaine réputation, il a un passé. Il dit qu'il n'a pas vendu la charte, qu'il est innocent et qu'il n'a jamais eu à rongir dans sa ville. Je ne prétends pas qu'il ait rongé ou qu'on lui ait reproché d'avoir rongé. Il dit que la rougeur de la honte n'a jamais marqué son front. Personne ne nie cela, pourtant.

Il s'écrie : "J'aurais pu vendre la charte mais je ne l'ai pas fait" et ses amis l'applaudissent. C'est un excellent homme ; il a été maire de sa ville ; il prétend avoir de hautes aspirations, et il dit qu'il a toujours fait ce qu'il était juste et raisonnable ; il avait beaucoup d'affaires et il n'aurait pas voulu faire une transaction déshonorante. Mais il y a pour répondre à cela, non pas M. Pew, non pas M. McConachie, non pas ces témoins qu'on appelle parjures ici, parce que les membres du parlement sont protégés par leur privilèges, mais les lettres mêmes de M. Beaty à des citoyens des Etats-Unis, écrites et signées de sa main, et je crois que lorsque le chef de l'opposition (M. Blake) a parlé de M. Beaty à ce sujet il a dit qu'il était le moins coupable des personnages impliqués dans le complot. Cela montre qu'il n'est pas le papillon timide et inoffensif, cet homme droit qu'on devrait trouver en lui, d'après ses amis. J'ai une communication confidentielle, en date du 17 juillet 1881, écrite par M. James Beaty, député de Toronto-Ouest.

M. L'ORATEUR : Cela n'a rien à faire avec la question.

M. WOODWORTH : Je vous demande pardon. Je suis prêt à discuter cette question d'ordre.

M. L'ORATEUR : Je ne crois pas que cela ait rapport à la question.

M. WOODWORTH : Je vais attendre votre décision M. l'Orateur, et je vous répondrai. M. Beaty et ses amis ont prétendu ici qu'il a dit la vérité d'une manière parfaite dans ce débat, pendant que cela est faux.

M. L'ORATEUR : Oh non.

M. WOODWORTH : Je vous demande pardon. On a insinué cela et on l'a dit en autant de mots. Certains députés ont parlé de la réputation de probité et d'honorabilité de M. Beaty, et ils en ont fait le pivot sur lequel roule toute la question ; et je dis que si je puis établir que M. Beaty n'est pas cet homme innocent qu'on veut nous faire voir en lui, je reste dans les limites du débat. Cela est pénible, mais ce n'est pas moi qui ai apporté cet élément dans la discussion. Ce n'est pas moi qui ai pris l'honorable député sur mon cœur parce que cette question a été soulevée. Je suis dans l'ordre en faisant ce que je fais. On ne doit pas me refuser le droit de réplique, le droit de montrer que je puis détruire toute cette toile d'araignée de sophismes qu'on a tissée autour de cette question.

M. L'ORATEUR : Vous ne pouvez pas remonter jusqu'en 1871 pour démontrer une chose qui se rapporte à l'obtention de la charte de ce chemin.

M. WOODWORTH : Je vous demande pardon, je puis faire cela du moment que je ne sors pas de la question.

Quelques DÉPUTÉS : A l'ordre.

M. WOODWORTH : Je connais les règles de la discussion et je suis disposé à les suivre. J'ai été en parlement avant aujourd'hui, et ces messieurs n'ont pas besoin de me rappeler à l'ordre. Je désire répéter et développer ce que j'ai dit. J'ai fait une déclaration ici que l'honorable député de Toronto-Ouest a contredite en mettant sa réputation en jeu, et le ministre de l'intérieur et quelques-uns de ses amis sont venus au secours de M. Beaty en déclarant qu'ils ne le croient pas capables d'un acte malhonnête. Ils ne le croient pas capable de vendre une charte et ils sont convaincus qu'il a l'intention de construire ce chemin. Mais, moi je prétends que si je puis trouver que l'honorable député a